

Paris,
le lundi 14 septembre 2015

Émetteur : , Direction du Développement et de l'Accompagnement des Ressources Humaines

Objet : Revalorisation de la participation patronale à l'acquisition des titres restaurant

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Je vous informe que, par courrier en date du 8 septembre 2015, le Directeur de la Sécurité Sociale a procédé à l'agrément du protocole d'accord relatif à la participation des organismes de Sécurité sociale aux titres-restaurant conclus le 30 juin 2015 entre l'Ucanss et les Organisations Syndicales Nationales PSE-CFTC, PSTE-CFDT, FNPOS CGT, FEC CGT-FO, CFE-CGC et SNFOCOS.

Pour votre information, je vous prie de trouver joint à la présente lettre, le texte de cet accord qui portent le montant de la participation de l'employeur à **5,36 euros à compter du 1er octobre 2015**.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin-Conseil Régional, l'expression de ma considération distinguée.



Didier Malric

Directeur

Document(s) annexe(s) :

- PA relatif à la participation des organismes SS aux titres-restaurant